
Chasse : incidences liées à la situation sanitaire actuelle

Les agriculteurs subissent aujourd'hui de plein fouet les attaques de grand gibier et autres espèces causant des dégâts aux cultures (en particulier sur les semis) et aux prairies les obligeant à remettre en état et ressemer certaines parcelles.

 **Quelles actions peuvent être engagées pendant cette période de confinement ?**

Sur les opérations de régulation :

Or, la situation exceptionnelle due à l'épidémie de Covid-19 empêche souvent totalement la possibilité d'organiser des opérations de régulation des animaux à l'origine des dégâts.

La FNSEA exige que les mesures de régulation ou de destruction administratives puissent se poursuivre.

Ces mesures d'intérêt général doivent pouvoir concilier cette priorité de prévention des dégâts avec la capacité à garantir la santé des personnes en sécurisant au maximum l'acte de chasse.

Certains préfets ont ainsi pris des arrêtés avec des modalités de destruction adaptées à la situation sanitaire (ex de l'Aube en PJ).

Sur l'estimation des dégâts :

Malgré tous les moyens de régulations que nous pourrions maintenir, les dégâts causés aux cultures demeureront une réalité et il convient d'en garantir l'indemnisation pour les agriculteurs victimes.

Sur ce point, la procédure non contentieuse prévue au code de l'environnement oblige les fédérations de chasseurs à assurer l'estimation des dommages et leur indemnisation.

Or, il s'avère que les restrictions de circulation posée dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire freinent considérablement la capacité pour un estimateur de constater la réalité, l'origine et l'ampleur des dégâts dans les parcelles.

La FNSEA demande que ces estimations puissent se poursuivre sur le fondement d'un déplacement professionnel et, là encore, dans le cadre d'une mission d'intérêt général, conformément au décret du 23 mars 2020.

Un projet de courrier commun FNSEA/APCA/FNC à destination des ministres concernés est en cours de préparation.

Laurent WOLTZ

PJ : [Arrêté de l'Aube](#)